

SAINT-MARCEL
Réunion du Conseil Municipal du 15 Novembre 2021 à 19 h 00

COMPTE - RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 Novembre 2021, sous la présidence de M. Raymond BURDIN, Maire, et a étudié les différents dossiers.

Le procès-verbal de la séance du 27 Septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

Installation d'un nouveau Conseiller Municipal → Suite à la démission de Madame Marlène DESBUISSON-PERREAUT, Conseillère Municipale, et conformément à l'article L 270 du Code Electoral, Madame Martine BELAICH a été installée dans cette fonction. Elle a également été élue pour la remplacer au sein la commission de la vie associative, des affaires culturelles et sportives.

FINANCES

Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – Demande de subvention → Suite à la demande de subvention au titre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de financement et tout document afférent à ce dossier.

Crédits scolaires – Année 2022 → Le Conseil Municipal a fixé les crédits scolaires pour l'année 2022 : dotation fournitures scolaires, dotation pédagogique, dotation classe transplantée et pour la classe Ulis.

ADMINISTRATION GENERALE

Enquête publique – Demande d'autorisation environnementale relative à la régularisation administrative du système de collecte des eaux usées de Chalon-sur-Saône – Avis du Conseil Municipal → Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au projet de demande de régularisation administrative du système de collecte des eaux usées de Chalon-sur-Saône.

Renouvellement convention Département de Saône-et-Loire – Voie Verte → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer avec le Département de Saône-et-Loire, la convention d'entretien des espaces verts situés en bordure de la Salle Communale « Le Réservoir », le long de l'itinéraire cyclable de la Voie verte.

SYDESL – Bilans d'activité - Années 2019 et 2020 → L'assemblée a pris acte du bilan d'activité du SYDESL pour les années 2019 et 2020.

BIENS COMMUNAUX

Urbanisme - Eco-quartier Z.A.C. "Sur les Fontaines" – Vente à particuliers → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à la vente de la parcelle située dans la ZAC "Sur les Fontaines", cadastrée Section G n°696, d'une superficie totale de 596 m² pour un montant de 41 720 €.

AFFAIRES SCOLAIRES

Charte pour les usages des outils informatiques, logiciels et services Internet → Dans le cadre de la mise à disposition d'équipements numériques au sein des écoles de Saint-Marcel, il est apparu nécessaire de disposer d'un document d'information et de référence, permettant de déterminer les conditions d'utilisation des moyens et des ressources informatiques mis à disposition par la Ville. Le Conseil Municipal a approuvé la rédaction de la charte pour les usages des outils informatiques, logiciels et service Internet.

DIRECTION ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE

Adhésion à la solution de signature électronique des conventions d'objectifs et de financement – Caisse d'Allocations Familiales → Le Conseil Municipal a approuvé la solution de signature électronique des conventions d'objectifs et de financement proposée par la Caisse d'Allocations Familiales de Saône-et-Loire et a autorisé Monsieur le Maire à signer le feuillet d'adhésion à la solution de signature électronique de ces conventions.

PERSONNEL COMMUNAL

Modification du tableau des emplois → Le Conseil Municipal a décidé d'apporter des modifications au tableau des emplois, pour la raison suivante :

Certains agents remplissant les conditions d'ancienneté peuvent prétendre à un avancement de grade, il convient de créer les grades suivants :

CREATION DE POSTES
1 poste Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe à temps complet 35 heures hebdomadaires
1 poste Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe à temps complet 35 heures hebdomadaires
2 postes Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe à temps complet 35 heures hebdomadaires
1 poste Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe à temps non complet 20 heures hebdomadaires
1 poste ATSEM Principal 1 ^{ère} classe à temps complet 35 heures hebdomadaires
1 poste Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe à temps complet 35 heures hebdomadaires
1 poste Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe à temps complet 35 heures hebdomadaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.